

Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de Fortis N.V.

qui se tiendra à Utrecht le 18 septembre 2009

MODELE DE PROCURATION

**Si vous souhaitez vous faire représenter à cette Assemblée, il y a lieu de nous renvoyer le présent document
à l'adresse mentionnée à la fin de ce document.**

Attention ! Nous rappelons que (i) pour les actionnaires dont les actions sont enregistrées auprès d'une banque ou de tout autre organisme financier, il est indispensable d'également procéder au blocage de leurs actions via leur institution financière et (ii) pour les actionnaires détenteurs d'actions physiques, il est indispensable d'également donner instruction à l'institution financière auprès de laquelle ils déposent leurs actions d'aviser la société de leur intention de se faire représenter.

Le/la soussigné(e)

Nom/Dénomination :

Prénom :

Adresse :

Propriétaire de : actions Fortis

Déposées auprès de :

DECLARE avoir été informé(e) de la tenue :

de l'**Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de Fortis N.V.** qui se tiendra
le 18 septembre 2009 à 9 h 30, dans l'Auditorium Fortis, Archimedeslaan 6, à 3584 BA Utrecht

SOUHAITE se faire représenter :

à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de Fortis N.V. pour tous les points à l'ordre du jour
et donne à cet effet pouvoir, avec faculté de substitution, à :

Nom, Prénom :

Adresse :

**(I) Vous ne devez pas nécessairement indiquer un mandataire. A défaut de mention d'un mandataire, Fortis en désignera un qui vous représentera à l'Assemblée et votera dans le sens que vous avez indiqué.
A défaut de préciser ce sens, vous serez présumé être en faveur des résolutions proposées.**

AFIN DE VOTER en son nom sur tous les points suivants à l'**ORDRE DU JOUR** :

2. Conseil d'Administration – Nomination

Proposition de nommer Monsieur Bart De Smet, en qualité de membre du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de 2013. Monsieur Bart De Smet exercera la fonction d'administrateur exécutif et il portera, conformément aux dispositions statutaires actuelles, le titre de Chief Executive Officer.

Pour **Contre** **Abstention**

3. Acquisition de Fortis units

Proposition d'autoriser le Conseil d'Administration pour une période de 18 mois à acquérir des Fortis Units dans lesquelles des actions Fortis N.V. jumelées et entièrement libérées sont incluses, à concurrence du nombre maximum autorisé par l'article 98 alinéa 2, Livre 2 du Code Civil, et ce : a) par toutes conventions, en ce inclus des acquisitions en bourse et des transactions sous seing privé à un prix équivalent au cours de clôture de la Fortis Unit sur Euronext le jour qui précède immédiatement l'acquisition et augmentée de quinze pour-cent (15%) au maximum ou diminuée de quinze pour-cent (15%) au maximum ou b) par voie de convention de prêts de titres aux termes et conditions conformes aux pratiques du marché pour le nombre de Fortis Units empruntées occasionnellement par Fortis N.V.

Pour **Contre** **Abstention**

Fait à , le 2009.

signature(s)*

**Les procurations d'un(e) usufruitier(ière) et d'un(e) nu-propriétaire ne sont valables que conjointement et établies au nom du même mandataire.*

Merci de nous communiquer un numéro de téléphone et une adresse e-mail où nous pourrions vous contacter en cas de nécessité :

Privé :

Bureau :

e-mail :

Le présent document doit parvenir au plus tard le 11 septembre 2009 à la société mentionnée ci-dessous.

Fortis SA/NV -Corporate Administration - 1WA0A

Rue Royale 20 - 1000 Bruxelles – Belgique

Fax. : +32 (0)2 565 55 15

E-mail : corporate.adm@fortis.com